UNIVERSITÉ D'ABOMEY-CALAVI
(UAC)
--*-*-*-*-*-*-*-*-*

FACULTÉ DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
(FASHS)
--*-*-*-*-*-*-*-*-*

DÉPARTEMENT DE PHILOSOPHIE
(DPH)
--*-*-*-*-*-*-*-*-*

MÉMOIRE DE LICENCE

La notion de *wilderness* dans *Penser et agir avec la nature* de Catherine Larrère et Raphaël Larrère

PREPARE PAR :

Valentin WINSOU

SOUS LA DIRECTION DE :

Vincent AYENA

Maître de conférences des universités du

CAMES

Année Académique : 2018-2019

SOMMAIRE

DÉDICACE **iii**
REMERCIEMENTS **iv**
RÉSUMÉ **v**
INTRODUCTION **1**
CHAPITRE DEUXIÈME : LA CRITIQUE DE CATHERINE ET DE RAPHAËL LARRÈRE **6**
CHAPITRE TROISIÈME : LA *WILDERNESS* : UNE ILLUSION **12**
CONCLUSION **31**
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES **33**
TABLE DES MATIERES **35**

- A mon père winsou KOGNONHOUE
- A ma mère Tognonhoue YOVO.

REMERCIEMENTS

Nous n'aurions pu effectuer un tel travail de recherche sans l'aide, le soutien et la compétence de plusieurs personnes autour de nous.

Nous remercions particulièrement à ce propos notre directeur de mémoire, M. Vincent AYENA, qui a accepté de diriger ce mémoire.

Nous remercions également tous les enseignants du Département de Philosophie de l'Université d'Abomey-Calavi en particulier M. Alain Corneille TOWOU, Mme Ariane DJOSSOU SEGLA, Paul Christian KITI, Kléber BONON, Barnabé DENON, Désiré MEDEGNON et Gervais KISSEZOUNON pour leurs précieux conseils durant la rédaction de ce mémoire.

Nous tenons à remercier aussi tous nos frères, Gérard AKOGNONHOUE, Victor KOGNONHOUE, Émile KOGNONHOUE et mon jeune frère Michel KOGNONHOUE sans oublier mes sœurs Jeannette KOGNONHOUE et Pierrette KOGNONHOUE.

Nous exprimons nos sincères gratitudes à nos amis Marius DOSSOU-GOUIN, Parfait F. ADJAHE, Bernard AKPOFIO, Kifoulou BINDA, Boris MAKPENON, Chantale O. SOHOUDJI et Urbain TCHEGBE.

Nous tenons aussi à exprimer notre reconnaissance à Madame Céline AKAKPO, Caroline ZANNOU KPITI et Victoria MISSISSO pour les travaux d'impression.

RÉSUMÉ

Résumé : Le mythe heureux de la nature sauvage occupe une place centrale dans l'histoire de la protection de la nature. Catherine et Raphaël Larrère posent les jalons d'une nouvelle vision de la nature. Ils ont défini des critères de protection de la nature qui permettent de dépasser l'approche de la *wilderness*, tout en conservant l'idée d'une nature sauvage à protéger : une nature en devenir dans laquelle l'homme pourrait s'inscrire sans dommage, qu'il rendrait propre à être sa demeure, pour le présent comme pour les générations futures. L'idée de *wilderness* ne s'oppose pas nécessairement à toute intervention humaine dans la nature. Elle exige cependant que toute intervention qui sacrifierait un être vivant soit justifiée, et que le bénéfice en soit démontré. Cela est en liaison avec les objectifs du développement durable. Elle nous montre qu'il est possible de concilier le souci de la nature, la diversité des cultures et l'équité entre les hommes et qu'il existe aussi des manières d'agir avec la nature et pas contre elle. Elle nous enseigne qu'il faut aussi purger de toute domination notre rapport à la nature.
Mots Clés : *wilderness*, nature, sauvage, environnement, protection, écologie.

Abstract: The happy myth of the wilderness occupies a central place in the history of nature conservation. Catherine and Raphael Larrère are laying the foundations for a new vision of nature. They propose to define criteria for the protection of nature that make it possible to go beyond the approach of wilderness, while retaining the idea of a wild nature to be protected. A nature in the making in which man could fit without damage, which he would make fit to be his home, for the present as well as for future generations. The idea of wilderness does not necessarily preclude all human intervention in nature. However, it requires that any intervention that would sacrifice a living being be justified, and that the benefit be demonstrated. This is linked to the objectives of sustainable development. It shows us that it is possible to reconcile concern for nature, the diversity of cultures and equity between people and that there are also ways of dealing with nature and not against it. It teaches us that we must also purge our relationship with nature of all domination.

Keywords: wilderness, nature, wild, environment, protection, ecology.

INTRODUCTION

La nature se dégrade de façon alarmante, elle est en détresse. Elle est indispensable à notre santé et à notre bien-être ; nous avons besoin de la nature pour vivre. Elle est une force de par sa grandeur, mais elle est aussi fragile, tel un fil de soie, précieuse et vulnérable face aux constructions et à l'attitude des hommes qui ont le devoir de la gérer et de la protéger. À la volonté de la dominer et de la mettre en valeur s'ajoute très tôt le souci de la protéger. Car « la destruction de la nature se trouve au cœur des préoccupations des hommes d'aujourd'hui »[1]. Et selon le principe 4 de la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement « pour parvenir à un développement durable, la protection de l'environnement doit faire partie intégrante du processus de développement et ne peut être considérée isolément »[2]. Comment définir un mode de vie soutenable tant pour la perpétuation de l'homme que pour la préservation des milieux naturels ? La protection de l'environnement est désormais un sujet primordial en ces temps vu que l'environnement est la source non seulement de nourriture et d'eau potable, mais aussi la source de l'air que nous respirons. Alors, pourquoi la protection de l'environnement est la question de survie pour l'être humain ?

La crise environnementale est entendue comme une incitation à redéfinir les rapports de l'homme à la nature, à ne plus voir dans celle-ci un simple réservoir de ressources, à remettre en question l'anthropocentrisme moral, à développer, donc, une nouvelle éthique. Cette dernière réfléchit sur la place de l'homme dans la nature et ses interactions avec elle.

À l'aune de la crise écologique, Catherine et Raphaël Larrère, réinterrogent les liens entre l'homme et la nature. Le couple Larrère s'est donné pour objectif d'inciter tout un chacun à réfléchir sur son rapport à la nature. Car «si nous ne transformons pas notre vie sociale, nos rapports à la nature vont se détériorer jusqu'à rendre notre vie sociale impossible»[3]. De même « les générations futures censureront l'esclavage banal et universel de la nature, comme nous condamnons aujourd'hui l'esclavage humain, tout aussi banal et universel il y a trois mille ans »[4]

Le couple Larrère cherche à remettre en question le consumérisme et l'état d'esprit propriétaire qui semble avoir gagné non seulement la société occidentale mais tout le monde.

[1] Paulin HOUNSOUNON-TOLIN, *Rendez-vous chez Sénèque*, Paris, L'Harmattan, 2011, p. 112.
[2] Organisation des Nations unies, *La Convention sur la diversité biologique*, Rio de Janeiro, juin 1992, p.1.
[3] Catherine et Raphaël Larrère, *Penser et agir avec la nature. Une enquête philosophique*, Paris, Éditions La Découverte, 2015, p.328.
[4] John Baird CALLICOTT, *Éthique de la terre*, Paris, éditions Wildproject, 2010, p.51

C'est ce qui nous a motivé à choisir comme travail de recherche : « La notion de *wilderness* dans *Penser et agir avec la nature, une enquête philosophique* » de Catherine et Raphaël Larrère. L'objectif de ce travail de recherche est de comprendre ce que le couple Larrère revendique : définir des critères de protection de la nature qui permettent de dépasser l'approche de la *wilderness*, tout en conservant l'idée d'une nature sauvage à protéger. Cette idée est à l'antipode de l'idée « d'une nature originaire, non touchée par l'homme, autour de laquelle s'est construite la conception américaine de protection de la nature »[5] . Car pour ce couple « la *wilderness* est tout sauf naturelle, tout sauf sauvage. Elle a une histoire et elle est le produit d'une civilisation »[6].

Pourquoi cette réticence ? S'agit-il d'ignorance, d'indifférence, de mépris, d'incompréhension, de peur ? Quelles images et quels usages de la nature se cachent derrière cette notion ? Comment expliquer et comprendre son succès et sa large diffusion dans le nouveau monde ? À quels objets fait-elle référence préférentiellement ? Y a-t-il des spécificités qui permettent de distinguer une *wilderness* ?

Telles sont les interrogations auxquelles le présent travail de recherche tente d'apporter non pas une réponse mais une modeste contribution. Il convient de faire remarquer que le concept de *wilderness* est un concept anglais. Et pour ce travail de recherche nous l'avions laissé intact sans prendre le risque de le traduire. Car, la moindre de ces traductions de l'anglais au français lui ôte une grande partie de sa signification et particulièrement le contenu culturel que les Anglo-Saxons ont mis dans cette expression. Les différentes parties de ce travail de recherche abordent tous ces aspects. C'est pourquoi nous avons fait le choix de garder le mot *wilderness*, pour en respecter le sens initial et aussi mieux l'expliquer en cernant la culture anglo-saxonne qui l'a façonné. De surcroît, « si le mouvement américain de défense de la nature sauvage est symbolisé par le terme de « *wilderness* », c'est aussi sous ce nom qu'il a été critiqué »[7]. Après la recherche documentaire pour la collecte des informations, nous avons adopté pour la rédaction de ce mémoire une méthode analytique. De ce fait, le présent travail de recherche s'articule autour de trois chapitres. Le premier ma aidé à faire une lumière sur l'idée de *wilderness*. Ensuite, le second nous a permis mieux comprendre la critique de Catherine et de Raphaël Larrère de la *wilderness* et enfin le troisième est consacré à un dépassement de l'idée de *wilderness*.

[5] *Ibid.*, p.11
[6] Catherine et Raphaël Larrère, *Penser et agir avec la nature. Une enquête philosophique*, Paris, Éditions La Découverte, 2015, p. 26.
[7] *Ibid.*, p.21

CHAPITRE PREMIER : L'IDÉE DE *WILDERNESS*

Nous avons besoin dès le commencement d'avoir une idée de ce dont nous voulons parler et nous entendre sur l'objet de notre recherche. Nous en avons besoin pour tracer le cadre dans lequel notre lecteur pourra suivre la progression de notre démarche. Ce chapitre a pour mission de nous faire découvrir la fortune du concept de *wilderness*. Cette dernière est utilisée pour assurer la sauvegarde ou le retour à un équilibre entre activités humaines et la nature. Il s'agit ici de dévoiler les idées dissimulées derrière la *wilderness*.

1) La conception américaine de la *wilderness*

La *wilderness* n'est pas un concept simple et univoque. En anglais, le terme *wilderness* fait référence à des paysages non cultivés et complètement inhabités où la nature n'a pas été transformée par la main de l'homme. C'est « la nature intacte que l'homme n'a pas encore souillée »[8]. Autrement dit, un endroit échappant à l'activité et au contrôle de l'homme, ce qui est sauvage. Un lieu vide de toute trace humaine, où la faune et la flore se développent et interagissent suivant leurs propres lois et surtout un endroit que les humains ne contrôlent pas. En clair, la *wilderness* est une nature sauvage non transformée par des activités humaines. « Par amour de la *wilderness*, pour sa valeur propre, il fallait la défendre contre intrusion »[9]
En 1964 est voté aux États-Unis le *Wilderness Act*[10]. Cette loi de protection de la nature définit légalement la *wilderness* comme étant « un lieu où la terre et sa communauté de vie ne sont point entravés par l'homme, où l'homme lui-même n'est qu'un visiteur de passage »[11]. Avec ce concept de *wilderness* y est assimilée la notion de nature vierge et originelle. De plus, cette loi assimile ce concept de *wilderness* « aux grandes plaines et aux grands espaces qui habillent les paysages étatsuniens »[12]. La *wilderness* s'impose comme une doctrine fondamentale des acteurs du mouvement environnementaliste, en particulier aux États-Unis. Et « si la nature sauvage est à préserver, c'est qu'elle est extérieure à l'homme, et doit le rester »[13]

[8]Catherine et Raphaël Larrère, *Du bon usage de la nature, pour une philosophie de l'environnement*, Paris, Flammarion, 2009, p. 184
[9] ***Idem***.
[10] Loi fédérale américaine sur la protection de la nature votée en 1964
[11] *Wilderness Act*, Version française, édition électronique téléchargeable sur le www.wilderness.net le 13/09/2021
[12] Camille ROYER, *Enquête exploratoire sur les représentations sociales de la nature en libre évolution*, Mémoire de Master Professionnel, Université de Caen-Normandie, Année 2017 – 2018, p. 12.
[13] Catherine et Raphaël Larrère, *Du bon usage de la nature, pour une philosophie de l'environnement*, Paris, Flammarion, 2009, p. 185

En outre, cette loi sur la *Wilderness* réaffirme que « si la nature est à préserver, c'est qu'elle est extérieure à l'homme et doit le rester »[14]. En tant que nature sauvage, « la *wilderness* est donc extérieure au social »[15]. La nature est ici vécue sur le mode du sublime et de la pureté. Ainsi « le sauvage est un reste qui n'est plus un risque mais une chance »[16] : dsans ce contexte, la *wilderness* est conçue comme un modèle d'une nature à protéger. Si cette idée de nature est au summum en Amérique, elle ne l'est pas sous d'autres cieux.

2) La conception européenne de la *wilderness*

« Le mot « *wilderness* », traduit par « naturalité » en français, renvoie aux étendues désertes, à la nature dans sa dimension sauvage, libre et spontanée, et, par extension, à certains sites protégés »[17]. Dans ce contexte, « la naturalité, dans son sens environnemental, renvoie au caractère sauvage d'un paysage ou d'un milieu naturel. Il s'agit d'une traduction, reconnue depuis les années 1960 du mot anglais *wilderness*»[18].

En fait, aucune de ces interprétations de la *wilderness* ne rend compte de la complexité et de la multiplicité de sens attribués à ce terme. Pour Catherine et Raphaël Larrère « la *wilderness* désigne une étendue, un espace de nature sauvage »[19] et pour ce couple « la meilleure définition est alors celle que donne le *Wilderness Act* »[20]. Cette définition a été abordée quelques lignes plus haut. En effet, en matière de protection de la nature « aux États-Unis, l'attention s'est directement orientée vers une protection de la nature sauvage »[21] et « en 1964, *Wilderness Act*, législation fédérale réglant la protection de la nature, marque l'aboutissement d'une mobilisation plus que centenaire autour d'une nature sauvage, primitive ou originelle, que l'on veut maintenir à l'écart du développement et des interventions humaines. »[22]. Mais en Europe nous assistons à une autre réalité, à une autre vision. Il est rejeté d'emblée « l'idée reçue de *wilderness* [qui] est celle d'une terre dont les

[14] *Wilderness Act*, Version française, édition électronique téléchargeable sur le www.wilderness.net
[15] Yvette Veyret , *Dictionnaire de l'Environnement*, Paris, Armand Colin, 2012, p.373.
[16] André Micoud, *« Vous avez dit ''sauvages''* ? », Revue Espaces Naturels n°55, 2016, p.12.
[17] Lionel Laslaz, *Atlas mondial des espaces protégés*. Paris, Cartographie d'Alexandre Nicolas, 2012, p. 92.
[18] Jacques Lecomte, *La Nature, singulière ou plurielle ? Connaître pour protéger*, Versailles, éditions Quae, 2006, p. 19
[19] Catherine et Raphaël Larrère, *Penser et agir avec la nature. Une enquête philosophique*, Paris, Éditions La Découverte, 2015, p. 28
[20] *Idem.*
[21] Catherine et Raphaël Larrère, *op.cit.*, p.21
[22] Catherine et Raphaël Larrère, *Penser et agir avec la nature. Une enquête philosophique*, Paris, Éditions La Découverte, 2015, p. 21

hommes sont absents »[23]. Guha Ramachandra « explique qu'exporter le modèle américain d'un développement industriel contrebalancé par une politique de protection axée sur la préservation de la nature sauvage dans un pays « anciennement et densément peuplé » comme l'Inde entraine « un transfert direct des ressources des pauvres vers les riches »-et ce parce que les pauvres sont expulsés de leurs terres d'origine pour qu'y soient créés des réserves naturelles où seuls les riches étranger et les élites nationales bénéficiant du développement industriel peuvent se permettre de jouir d'une aventure dans la nature sauvage, ou de se réjouir à l'idée que des parcelles de nature vierges soient protégées »[24]

Car en Europe « les protecteurs de la nature se préoccupent de questions telles que la pollution de l'air et de l'eau par les déchets industriels et municipaux, la réduction de la population des espèces, l'extinction pure et simple des espèces, et le caractère néfaste de l'introduction d'espèces ailleurs que dans leur habitat d'origine »[25]. C'est pour cette raison que Catherine et Raphaël signalent que « si la nature n'existe pas, c'est qu'elle est socialement construite : elle est notre œuvre»[26]. Ainsi le couple Larrère s'insurge contre l'idée « d'une nature originaire, non touchée par l'homme, autour de laquelle s'est construite la conception américaine de protection de la nature »[27] . Il est aisé de remarquer que la conception européenne est à l'antipode de la conception américaine de la *wilderness*. Le chapitre suivant nous servira de cadre idéal pour explorer les contours de cette contradiction et de mieux l'examiner.

[23] *Ibid.*, p.38
[24] Guha Ramachandra cité par John Baird CALLICOTT, *Éthique de la terre*, Paris, éditions Wildproject, 2010, p. 212
[25] John Baird CALLICOTT, *Éthique de la terre*, Paris, éditions Wildproject, 2010, p.145
[26] Catherine et Raphaël Larrère, *Du bon usage de la nature, pour une philosophie de l'environnement*, Paris, Flammarion, 2009, p.156.
[27] John Baird CALLICOTT, *op.cit.*, p.11

CHAPITRE DEUXIÈME : LA CRITIQUE DE CATHERINE ET DE RAPHAËL LARRÈRE

La *wilderness* désigne une relation particulière à la nature, caractérisée par des représentations et des pratiques paysagères qui lui sont propres. Aujourd'hui, elle influence fortement l'environnementalisme et tend vers une valeur étalon pour les sociétés occidentales. C'est de la volonté de protéger la nature qu'émergent des prises de position, un débat d'idées. Le débat sur la *wilderness* riche et ambigu, fondé sur des visions assez différentes et controversées. Nécessité et illégitimité de la *wilderness* parcourent l'ensemble de ce chapitre.

1) Remise en cause de l'idée de *wilderness*

Catherine et Raphaël Larrère nous démontrent que « la *wilderness* est tout sauf naturelle, tout sauf sauvage : elle a une histoire, elle est le produit d'une civilisation »[28] et de surcroît « la *wilderness* serait ethnocentrique, dualiste, et reposerait sur une vision statique de la nature »[29].

Tout d'abord le couple Larrère à propos de la définition de la *wilderness* que nous livre le *Wilderness Act* de 1964 nous signale que cette « définition de la *wilderness* n'est pas exempte d'ambiguïté »[30]. Car, « cette nature dont ont admirait tant la sauvagerie avait été façonnée par les Amérindiens et que la notion même de *wilderness* était un produit de la colonisation américaine, une vision de part en part culturelle, qui nous parle davantage des Américains que de la nature »[31]. Voici quelques exemples. Les défenseurs de la *wilderness* « ont avec détermination exigé la préservation des vastes espaces de *wilderness* -ces forêts - qui, bien que modifiées par les peuples amérindiens, leur paraissent quasiment vierges »[32] et ont leur a «aussi reproché de se focaliser sur des territoires en apparences vierges, strictement protégés, et de laisser faire n'importe quoi partout ailleurs »[33]. De ce fait, Catherine et son époux Raphaël crient haut et fort : « Nous nous opposions à ce que l'on protège une nature dont on aurait auparavant chassé les habitants humains » [34]

[28] Catherine et Raphaël Larrère, *Penser et agir avec la nature. Une enquête philosophique*, Paris, Éditions La Découverte, 2015, p. 26.
[29] *Ibid.*, p. 33
[30] *Ibid.*, p.32
[31] *Ibid.*, p.21
[32] *Ibid.*, p. 05.
[33] *Ibid.*, pp.21-22
[34] Catherine et Raphaël Larrère, *Penser et agir avec la nature. Une enquête philosophique*, Paris, Éditions La Découverte, 2015, p.10

Ensuite, pour le couple Larrère « cette définition de la *wilderness* est typiquement dualiste : la wilderness est définie par opposition à l'homme –qui ne peut y être comme un visiteur temporaire – et donc à la civilisation »[35] pour la simple raison que « la *wilderness* sépare, faisant de l'homme un perturbateur que l'on met en accusation »[36]. Ainsi le couple Larrère s'oppose au « dualisme (homme/ nature, nature/société, nature/culture, nature/artificiel) sur lequel la représentation moderne de la nature s'est construite »[37]. Ils nous invitent à se poser cette question « comment échapper au dualisme ? »[38]

Catherine et Raphaël Larrère n'hésitent pas à affirmer qu'« il faut sortir de la relation d'exclusion entre nature et société, trouver des formes de cohabitation »[39] car « dans ce qui est perçu comme *wilderness*, il y a déjà eu d'autres hommes »[40]. Ils sont contre « l'idée reçue de wilderness [qui] est celle d'une terre dont les hommes sont absents »[41]. D'ailleurs les espaces de wilderness « étaient parcourus par les habitants du lieu, qui y chassaient ou y pêchaient, sans les transformer, pour autant, en lieux civilisés »[42]. Par ricochet cette idée appliquée aux pays tropicaux « a conduit à éliminer ou à déplacer de force des populations autochtones au bénéfice des amoureux de la nature sauvage »[43] .

À leur avis « les paradoxes de la *wilderness* proviennent de son dualisme »[44] et « débarrasser la *wilderness* de son dualisme, c'est la décoloniser »[45]. Il ne suffit pas seulement de remettre en cause l'idée de la wilderness. Ainsi « une réponse au paradoxe de la *wilderness* a ainsi été donnée : toutes les formes d'intervention humaine ne sont pas équivalentes et ne font pas toutes disparaître la nature »[46]. Dans ces conditions, « faut-il abandonner l'idée américaine de *wilderness* pour continuer à penser le sauvage ? ou « faut-il, pour autant, renoncer à l'idée d'une nature sauvage ?»[47] . Pour répondre à ces questions sans se lancer dans une vaine précipitation, nous allons nous passer à la loupe les failles de la *wilderness*.

[35] *Ibid.*, p.30
[36] *Ibid.*, p.23
[37] *Ibid.*, p.10
[38] *Ibid.*, p.51
[39] *Ibid.*, p.48
[40] *Ibid.*, p.49
[41] *Ibid.*, p.38
[42] *Ibid.*, p.35
[43] *Ibid.*, p.21
[44] *Ibid.*, p.40
[45] *Ibid.*, p.39
[46] *Ibid.*, p.42
[47] Catherine et Raphaël Larrère, *Penser et agir avec la nature. Une enquête philosophique*, Paris, Éditions La Découverte, 2015, p.25

2) Les limites de la *wilderness*

Il semblerait, à première vue, que la *wilderness* soit cet état de nature où les choses sont ce qu'elles ont bien voulu être, livrées à elles-mêmes, en l'absence de l'homme. On s'aperçoit vite que cela n'existe pas : non pas qu'il n'y ait des lieux semblables sur la terre, mais ils ne deviennent que sous le regard de l'homme, et encore pas n'importe quel homme : l'homme civilisé. Lorsqu'on évoque le terme de *wilderness* c'est l'image d'une nature vierge, originelle, à l'étendue infinie qui vient à l'esprit. On pense, paradoxalement, à un paysage marqué par l'absence de l'homme, qui serait pourtant présent en tant qu'observateur discret. Mais force est de constater que « l'idée d'une *wilderness,* où l'homme n'est qu'un visiteur temporaire, est la représentation urbaine d'une nature si lointaine qu'on l'imagine inhabitée »[48]

À notre époque de changement climatique et de déplacement de métaux lourds à l'échelle globale, de pesticides résistants ou d'autres polluants, nous devons accepter le fait qu'aucun endroit sur Terre ne reste vierge ou complètement libre de l'influence humaine. Les humains sont devenus une force biologique, et même géologique, tout autour de la planète. De même, puisque l'Homo sapiens est l'une des espèces appartenant à l'ordre des primates, nous devons également accepter le fait qu'il est naturel, qu'il fait donc partie des écosystèmes et qu'il en dépend pour toujours. La *wilderness* est un état d'esprit plutôt qu'un espace localisé.

Il est vain de se demander si l'on peut réactiver artificiellement une nature car la séparation entre l'homme et son environnement est une idée totalement artificielle. C'est bien de penser la *wilderness* mais il faut aussi purger de toute domination notre rapport à la nature. Pour cela, il ne suffit pas de laisser des espaces naturels hors de l'emprise humaine, comme le fait le modèle américain de la *wilderness*. Ce qu'il faut c'est de protéger rationnellement la nature, sans en faire un objet séparé de l'homme. Peut-on imaginer que certaine zone de la planète sont à l'écart de toute intervention humaine ?

D'un point de vue philosophique, l'idée de *wilderness* reste ancrée dans le dualisme rigide de la modernité qui oppose l'humanité et la nature et ne permet pas de penser une éthique de la cohabitation entre les hommes et les êtres naturels. Le mythe d'une nature sauvage dont il conviendrait de préserver des isolats de *wilderness* d'ailleurs trop souvent déterminés en fonction de leur caractère paysager exceptionnel nous empêche de penser notre lien réel à l'altérité de la nature et de constater la réalité d'une vie autonome qui se déploie en

[48] Catherine et Raphaël Larrère, *Du bon usage de la nature, pour une philosophie de l'environnement*, Paris, Flammarion, 2009, p. 186

permanence au milieu de nous. De ce fait, la philosophie de la *wilderness* entrave le développement d'une société réellement écologique. La notion d'absence totale d'interventions ou manifestations anthropiques semble également illusoire, car l'homme à un impact global sur la planète. Ainsi, la *wilderness*, ou la négation de toute présence humaine engendre le paradoxe suivant : sa subsistance nécessite aujourd'hui une action humaine. De ce fait, l'absence de l'homme dans une nature sauvage est donc une illusion, aujourd'hui ! Et cette notion de *wilderness* devient donc un concept totalement absurde, inventé par l'homme. Une fois encore elle ne permet pas de penser une éthique de la cohabitation entre les hommes et les êtres naturels. C'est pourquoi Catherine et Raphaël Larrère, John Baird Callicott et bien d'autres vont « s'employer à montrer que le concept de *wilderness* ne saurait inspirer une authentique politique de protection de la nature »[49].

Idéaliser une *wilderness* lointaine signifie trop souvent ne pas valoriser l'environnement dans lequel on vit effectivement, le paysage qui, pour le meilleur ou le pire, est notre demeure. C'est là, chez nous, que naissent la majorité des problèmes environnementaux les plus graves, et si nous souhaitons les résoudre, nous avons besoin d'une éthique environnementale qui nous renseignera tant sur la façon d'exploiter la nature que sur la façon de ne pas l'exploiter. Et dans ce contexte précis « une protection de la nature axée sur la préservation de la nature sauvage « va de pair avec la société de consommation sans en interroger sérieusement les bases écologiques et sociopolitiques »[50]

À notre insu, la notion de *wilderness* a tendance à favoriser certaines parties de la nature au détriment d'autres. En d'autres termes, il ne faut jamais imaginer que nous pouvons trouver refuge dans une *wilderness* mythique pour échapper à l'histoire et à l'obligation d'assumer la responsabilité de nos actions que le déroulement de l'histoire implique inévitablement. John Baird Callicott ira plus loin en affirmant que « l'idée de nature sauvage est aussi fondamentalement défectueuse » [51]

D'ailleurs la *wilderness* « largement inhabitée, elle abrite parfois des groupes humains épars et non sédentaires aux cultures dîtes primitives. Dépourvues de pratiques agricoles, de lois écrites et de gouvernements organisés, ces populations sont considérées comme hors de la civilisation. Ce sont des sauvages. Voilà bien là l'idée clé. La *wilderness* c'est le sauvage

[49] Catherine et Raphaël Larrère, *Du bon usage de la nature, pour une philosophie de l'environnement*, Paris, Flammarion, 2009, p.186
[50] John Baird CALLICOTT, *Éthique de la terre*, Paris, éditions Wildproject, 2010, p.214
[51] John Baird CALLICOTT, *Éthique de la terre*, Paris, éditions Wildproject, 2010, p.215

c'est-à-dire cette nature laissée à son propre sort et des individus jugés primitifs »[52] . Ainsi définie, la *wilderness* ne vaut que par le jugement de l'autre et ses promoteurs la placent hors de la société parce que cette nature ne relève pas de leur civilisation et de leur univers mental. Il faut ajouter que l'éthique de la *wilderness,* est parfois accusée d'être misanthrope. Ainsi les « critiques n'étais pas l'existence de ces espaces réservés à la nature auxquels renvoyait la *wilderness,* mais bien l'idée de *wilderness* dans ce qu'elle avait de misanthropique »[53]. Car elle a tendance à exclure l'homme de la nature. En définissant la *wilderness* comme un lieu inhabité par l'homme, nous nous retrouvons face à une norme qui ne nourrit qu'une aliénation incessante ainsi qu'un dualisme destructeur entre les lieux jugés appropriés au développement humain et les lieux réservés au reste de la nature. Toute approche de la nature qui nous pousse à penser que nous sommes étrangers à la nature, ce que tend à susciter le concept de *wilderness,* peut accentuer des comportements environnementaux irresponsables.

3) Substitution de la *wilderness* par la biodiversité

Protéger l'environnement c'est protéger notre source de nourriture et d'eau potable car toute pollution finit par se retrouver un jour dans notre nourriture : dans l'eau que nous buvons ou dans ce que nous mangeons. Et ces polluants peuvent nous faire développer des maladies ou des malformations. De plus, l'air est absolument indispensable à notre survie. Nous ne pouvons pas survivre plus de quelques minutes sans respirer. L'air nous apporte l'oxygène, carburant de nos cellules. Nous devons donc veiller à ne pas polluer notre atmosphère. Nous ne devons pas y rejeter des gaz nocifs ou des particules dangereuses pour la vie. Protéger l'environnement, c'est préserver la biodiversité. Les plantes et les animaux peuvent contribuer à notre santé. Car c'est parmi les espèces sauvages, parfois encore inconnues, que l'homme a découvert ou découvrira encore des médicaments. Pour assurer la survie et donc l'avenir de l'humanité, il est indispensable de protéger la nature aujourd'hui.

Catherine et Raphaël Larrère proposent de définir des critères de protection de la nature qui permettent de dépasser l'approche de la *wilderness*, tout en conservant l'idée d'une « nature sauvage » à protéger : il s'agit évidemment de « cette nature façonnée par

[52] Paul Arnould et Éric Glon, *Wilderness, usages et perceptions de la nature en Amérique du Nord*, Paris, Armand Colin, 2006, p. 228. 649 p.
[53] Remi Beau, *Éthique de la nature ordinaire*, Thèse de Doctorat soutenue le 28 novembre 2013 à l'Université Paris 1 Panthéon la Sorbonne p.396.

l'homme»[54]. Le couple Larrère sera du même avis que Henry David Thoreau qui disait que « le salut du monde se trouve dans la vie sauvage »[55]. Ils proposent de « substituer la notion de biodiversité à celle de wilderness […] car cela permet d'inclure les activités humaines »[56]. Ils ont même la ferme conviction qu'« on peut donc sauver le concept de *wilderness* »[57] et « il faut donc réensauvager la *wilderness*, retrouver la nature derrière le décor »[58]. De ce fait, Catherine et Raphaël Larrère proposent la biodiversité qui « permet de qualifier les actions de l'homme dans la nature et de découvrir que certains sont positives »[59]. Par conséquent la biodiversité « peut donc servir de norme, sans que celle-ci soit radicalement extérieure à l'action humaine »[60]. En outre dans la même optique, David Ehrenfeld soutient que « la présence des hommes pourrait enrichir la biodiversité d'un territoire plutôt que d'exercer l'effet inverse »[61]. Ainsi « la vocation de la *wilderness* redéfinie est trouvée : il faut en faire des espaces de lutte contre l'érosion de la biodiversité »[62]. Catherine et Raphaël préviennent que « se régler sur la biodiversité n'exclut pas de respecter le sauvage »[63]. Après tout « l'action de l'homme contribue à maintenir la diversité »[64]. Il se dégage de cette réflexion que l'homme n'est pas *a priori* un ennemi de la nature ni par sa présence ni par ses activités. Il est le seul partenaire de la nature car il est contraint de vivre dans cette nature avant de la protéger et de se protéger. Vouloir considérer l'homme comme un bourreau de la nature et que sa présence ressouderait le problème de la protection de la nature est une erreur. Car « l'homme fait partie de la nature » [65] et il est inévitable de le séparer de la nature. Dans ce contexte, la *wilderness* semble être un véritable mirage dont il faudrait se méfier.

[54] Catherine et Raphaël Larrère, *Du bon usage de la nature, pour une philosophie de l'environnement*, Paris, Flammarion, 2009, p.258
[55] Catherine et Raphaël Larrère, *Penser et agir avec la nature. Une enquête philosophique*, Paris, Éditions La Découverte, 2015, p. 05.
[56] *Ibid.*, p. 53
[57] *Ibid.*, p.42
[58] *Ibid.*, p.43
[59] *Ibid.*, p.23
[60] *Idem.*
[61] David Ehrenfeld , cité par John Baird CALLICOTT, *Éthique de la terre*, Paris, éditions Wildproject, 2010, p.225
[62]Catherine et Raphaël Larrère, *Penser et agir avec la nature. Une enquête philosophique*, Paris, Éditions La Découverte, 2015, p. 44
[63] *Ibid.*, p.325
[64] Catherine et Raphaël Larrère, *Du bon usage de la nature, pour une philosophie de l'environnement*, Paris, Flammarion, 2009, p. 151
[65] John Baird Callicott, *Éthique de la terre*, Paris, éditions Wildproject, 2010, p. 241

CHAPITRE TROISIÈME : LA *WILDERNESS* : UNE ILLUSION

La conduite des hommes engage le mode de vie de toutes les créatures et de l'environnement dans son entier. La dégradation de l'environnement est étroitement liée à la culture qui façonne la communauté humaine. Une nature en devenir dans laquelle l'homme pourrait s'inscrire sans dommage, qu'il rendrait propre à être sa demeure, pour le présent comme pour les générations futures. L'idée de *wilderness* ne s'oppose pas nécessairement à toute intervention humaine sur la nature. Elle exige cependant que toute intervention qui sacrifierait un être vivant soit justifiée, et que le bénéfice en soit démontré.

1) La nature comme réalité culturelle

La nature fait l'objet d'une représentation et d'une pratique variable selon les cultures. Ainsi, un espace peut être très important pour une culture et indifférent pour d'autres, voire rejeté.

1.1. La nature dans les sociétés traditionnelles

La protection d'une nature dépend de son ancrage culturel. Pour aller au cœur de cet aspect intéressons-nous au prime abord à la connotation de la culture. Cette dernière est « l'ensemble des représentations et des comportements acquis par l'homme en tant être social »[66]. Autrement dit, la culture est l'ensemble des traditions et comportements transmis dans un groupe humain et le caractérisant. En résumé la culture « est le mode de vie d'une population »[67].

En effet, les sociétés traditionnelles, « se contentaient de ce que la nature leur offrait, sans rien lui arracher »[68]. Les explications les plus communément données sont animistes ou liées au séjour des ancêtres ou d'esprits ou évoquent d'autres motifs religieux ou culturels. Dans certains cas l'aspect esthétique de ces sites semble avoir pu jouer. « Certains gros arbres et grandes forêts du Benin, par exemple, ne doivent leur existence, plusieurs fois centenaires, qu'à la sacralité de leur sites »[69]. Ainsi « le caractère sacré des totems et tabous confère à certains gros arbres et à certaines forêts, considérés comme sacrés […] l'inviolabilité dont ils

[66] Louis-Marie MORFAUX, *Vocabulaire de la philosophie et des sciences humaines*, Paris, Armand Colin, 18ème édiction, 2001, p.71.
[67] *Idem.*
[68] Paulin HOUNSOUNON-TOLIN, *Rendez-vous chez Sénèque*, Paris, L'Harmattan, 2011, p.119
[69] *Ibid.*, p.111.

jouissent et qui constitue en fait la garantie de leur survie »[70]. Chez les cultures traditionnelles « le souci premier n'était pas donc la protection de la nature, mais plutôt le respect de la chose sacrée »[71]. D'ailleurs, « la non violation de certaines forêts naturelles, par pure superstition devient ainsi un moyen efficace de protection de l'environnement»[72]. En somme, la protection de la nature dans les cultures traditionnelles « résulte de leur caractère sublime et de la religiosité et spiritualité qu'inspirent ces espaces naturels »[73]. Pour appuyer tout ceci, Cikala Mulago écrit ceci : « Alors que les occidentaux conçoivent l'univers comme stable, comme une machine bien réglée dont les lois doivent être comprise par la raison tout à l'opposé, les négro-africains conçoivent le cosmos comme un complexe de forces affrontées se neutralisant les unes et les autres mais dont l'équilibre est toujours instable : monde éternel et cyclique dont les dieux font partie … »[74] . Cependant dans d'autres cultures, c'est un autre traitement qui est réservé à la nature.

1.2. La nature dans les sociétés modernes

Les défenseurs de l'idée américaine de la *wilderness* prônent que « la nature n'est authentique que lorsque les hommes n'y sont pas »[75]. Il véhicule l'idée selon laquelle la *wilderness* est une nature en soi, c'est-à-dire une nature qui est perçue comme quelque chose de plus grand et d'autonome, qui n'a pas besoin de l'homme pour exister. Autrement dit, une nature en soi serait considérée comme toutes espaces extérieures à la relation humaine et qui ne rentrera en liaison à autre chose qu'elle-même.

Robert Lenoble, n'hésite pas à affirmer que la « nature en soi » est une abstraction. Pour cette raison il affirme qu' « il n'y a pas une nature en soi, il n'y a qu'une nature pensée »[76] En fait , l'idée de nature est chargée de perceptions, de représentations, de connotations qui font que la nature des uns n'est jamais vraiment celle des autres, que la nature d'hier n'est pas toujours celle d'aujourd'hui et que la nature d'ici n'a pas grand-chose à voir avec celle d'ailleurs. Ainsi « la nature de l'Européen n'est pas celle de l'Arabe ou de

[70]Paulin HOUNSOUNON-TOLIN, *Rendez-vous chez Sénèque*, Paris, L'Harmattan, 2011, p.124
[71]*Ibid.*,, p.129.
[72] *Ibid.*,, p.111.
[73]Camille ROYER, *Enquête exploratoire sur les représentations sociales de la nature en libre évolution*, Mémoire de Master Professionnel, Université de Caen-Normandie, Année 2017 – 2018, p. 12
[74] Cikala Mulago cité par les polythéistes « la religion comme quête de l'ordre dans la société africaine traditionnelle » in *Cahier de psychologie politique n°16 Janvier 2010* ,p 05.
[75] Catherine et Raphaël Larrère, *Penser et agir avec la nature. Une enquête philosophique*, Paris, Éditions La Découverte, 2015, pp.12-13
[76]*Ibid.*,, p.15.

l'Asiatique »[77] et à nous d'ajouter ni de l'Africain. D'ailleurs « l'idée de nature, comme ensemble matériel, existant par soi et indépendamment des humains, est typiquement occidentale, sans équivalent dans les cultures »[78]. Cette idée du Père Lenoble nous montre que la nature n'est pas une entité neutre ; elle s'inscrit dans une vision culturelle, dans une vision philosophique ou dans une vision scientifique donnée. D'ailleurs, le couple Larrère soutient parfaitement la conception du Révérend Père Lenoble et signale que « la nature, comme matière extérieure et neutre dont nous pouvions faire ce que nous voulions, et à l'égard de laquelle nous avions aucune responsabilité, n'existe plus »[79]. Pour ces penseurs la nature est après tout « notre œuvre, nous y avons placé notre volonté, elle en est notre pouvoir, et nous en sommes comptables devant les générations futures »[80] . En un mot, « nous en sommes responsables »[81].

Si nature et culture sont pensées simultanément, c'est peut-être que la nature est toujours celle d'une culture, qu'elle est toujours investie par les désirs humains, produite par les relations imaginaires et affectives que l'homme entretient avec elle.

La nature n'est sauvage que dans la mesure où elle est pensée comme telle puisqu' « il est difficile de voir dans la *wilderness*, définie comme quintessence de la nature, une réalité qui nous soit entièrement extérieure »[82]. Et « loin de désigner une réalité indépendante des hommes, la *wilderness* est une création humaine, typiquement américaine »[83]. En fin de compte « la nature n'est pas une entité indépendante »[84] et la *wilderness* non plus. Et en voici une preuve irréfutable : une « *wilderness* mise à l'abri de toute entreprise humaine s'est révélée difficilement exportable en Afrique, en Asie, ou en Amérique du Sud : tout simplement parce que ces forêts primaires étaient habitées par des peuples autochtones qui les avaient marquées de leur empreinte »[85]

Pourquoi la culture occidentale se permet ce comportement vis-à-vis de la nature ? Elle se fonde sur la pensée de René Descartes : « nous rendre comme maître et possesseur de la

[77]Robert Lenoble, *Histoire de l'idée de nature*, Albin Michel, Paris, p.54
[78] Catherine et Raphaël Larrère, *Penser et agir avec la nature. Une enquête philosophique*, Paris, Éditions La Découverte, 2015, p. 06.
[79] Catherine et Raphaël Larrère, *Du bon usage de la nature, pour une philosophie de l'environnement*, Paris, Flammarion, 2009, p .09.
[80] *Idem.*
[81] *Idem.*
[82] Catherine et Raphaël Larrère, *Penser et agir avec la nature. Une enquête philosophique*, Paris, Éditions La Découverte, 2015, p.51
[83]*Ibid*., p. 26
[84] *Ibid*., p.07
[85] *Ibid*., p. 05

nature »[86]. De cette expression se dégage l'idée erronée que l'homme serait appelé à la domination de la nature par la technique. Il faut mettre en garde contre cette interprétation erronée qui laisserait penser qu'en tant que maître et possesseur l'homme peut faire ce qu'il souhaite de la nature quitte à la détruire faisant de lui un précurseur de la vision consumériste des sociétés contemporaines. Ce n'est pas le cas puisqu'il est seulement « comme possesseur de la nature qui ne lui appartient donc effectivement pas. Cette erreur est due au fait que nous comprenons généralement le terme « maître » au sens de domination ; de « maîtres et possesseurs » nous voilà passés « maîtres et protecteurs » de la nature »[87]. Il est crucial de faire remarquer que « le terme de « possesseurs » doit être distingué de celui de propriétaire : celui-ci a pleine disposition d'un bien, quand le possesseur n'est que le détenteur temporaire de ce qu'il doit transmettre. » [88]

En réalité, Descartes ne promeut pas un usage irresponsable et déraisonné de la nature, bien au contraire il nous encourage à l'étudier pour la comprendre parfaitement afin de s'en servir au mieux en réussissant à anticiper et à maîtriser toutes les conséquences de nos actes sur elle, ce que nous sommes bien loin d'avoir accompli. Nous sommes convaincus que « le principal objectif énoncé par Descartes n'est pas la domination de la nature. »[89] On reconnait ici un écho des idées de Francis Bacon selon laquelle : « on ne peut vaincre la nature qu'en lui obéissant »[90]. « Ce qui dans le contexte de l'époque, signifie une harmonie, par l'intermédiaire du corps, entre l'homme et la nature, non l'instrumentalisation de celle-ci »[91]
En termes clairs, le but de la connaissance c'est la maîtrise de la nature : on ne peut maîtriser celle-ci qu'en recouvrant à l'expérience, en se soumettant aux faits ; et en énonçant les lois du réel. Dans un sens, la technique nous a rendu maitre et possesseur de la nature, ou du moins c'est ce que nous pensons. Certes le pouvoir technologique a rendu la nature « altérable à volonté », mais en a fait en même temps « un être fragile et menacé ».

Nous assistons en effet, à une mutation sans précédent de l'agir humain dont il est temps de prendre conscience : il n'est plus sûr que l'humanité trouve demain les conditions de possibilité de sa survie. Ce constat a amené l'humanité à se poser la question de comment réparer les dommages que l'intervention humaine a causé au sein de son environnement

[86] René Descartes, *Discours de la méthode*, Paris, Flammarion, 2000, p. 90.
[87]Catherine et Raphaël Larrère, *Penser et agir avec la nature. Une enquête philosophique*, Paris, Éditions La Découverte, 2015, p.09
[88] Catherine et Raphaël Larrère, *Du bon usage de la nature, pour une philosophie de l'environnement*, Paris, Flammarion, 2009, p.59
[89]*Idem.*
[90]Francis Bacon, *Novum Organum*, Paris, PUF, 1986, p.101.
[91] Catherine et Raphaël Larrère, *op.cit.*, p.59

naturel. Cette idée est finalement optimiste, car elle implique que nous reconnaissions les dommages que nous avons fait subir à la nature, et que nous possédions les moyens et la volonté d'y remédier. Il semble donc que même derrière cette volonté de protéger la nature, de la réparer, il se cache un besoin de maîtrise et d'intervention qui découlent de la nécessité de rompre avec le modèle de la domination technique mais surtout sociale qui conduit à une domination sur la nature : « comment pourrions-nous être libres dans une nature dominée[92] ? » demandent Catherine et Raphaël Larrère. « C'est la nature elle-même avec toute sa complexité, sa puissance vitale, sa valeur intrinsèque, qu'il faut préserver »[93].

Nous sommes convaincus que le comportement développé vis-à-vis de la nature est dû aux représentations que nous avons. « C'est en effet « l'hostilité humaniste » envers les choses non humaines » qui expliquerait le fait que la culture occidentale diffère de la plupart des autres cultures par cette généreuse permission de détruire qui, depuis le XVIIè siècle, n'a cessé de s'étendre »[94]. Dans ce passage, Luc Ferry nous montre comment la culture occidentale diffère des autres cultures. Elle se caractérise par une « généreuse permission de détruire » les choses non humaines, c'est-à-dire la nature. Comment peut-on qualifier cette culture qui se permet de détruire la nature ? Cette culture occidentale a privé la nature « de tout mystère » et l'a décrété « manipulable et calculable à l'envi» [95] et décide de la « consommer jusqu'à épuisement total »[96].

La volonté de rendre la valeur de la nature indépendante des intérêts humains a conduit les éthiciens de l'environnement à développer des pensées de la protection de la nature qui excluent les hommes. Il est évident que « si l'homme peut s'inscrire dans la nature, c'est qu'il ne cesse jamais brutalement d'en faire partie »[97] et concevoir une nature sans l'homme ou l'intervention humaine semble être une erreur car la nature est notre demeure puisque « l'homme fait partie de la nature » [98]Et comme l'a dit Montesquieu « les hommes par leurs soins, et par de bonnes lois, ont rendu la terre plus propre à être leur demeure »[99]. Dans ce contexte la question du bon usage de la nature refait surface. Notons que « parler de bon usage, c'est dire que nous ne pouvons pas utiliser simplement la nature, mais que nous devons

[92] Catherine et Raphaël Larrère, *Penser et agir avec la nature. Une enquête philosophique*, Paris, Éditions La Découverte, 2015, pp. 327-328.
[93] *Ibid*., p. 45
[94] Luc Ferry, *Le nouvel ordre écologique*, Paris, Grasset, 1992, p.122.
[95] *Idem.*
[96] *Idem.*
[97] Catherine et Raphaël Larrère, *Du bon usage de la nature, pour une philosophie de l'environnement*, Paris, Flammarion, 2009, p.93
[98] John Baird CALLICOTT, *Éthique de la terre*, Paris, éditions Wildproject, 2010, p. 241
[99] Catherine et Raphaël Larrère, *op.cit.*, p.91.

déterminer les critères de son usage. »[100] . Nous sommes responsables de la façon dont nous usons de la nature. Car « la technique ne suffit pas à corriger les effets pervers de la technique et que nous devons en user sagement »[101].

2) Les rapports de l'homme à la nature.

Le rapport qu'hésite entre l'homme et la nature constitue l'une des points forts de notre travail de recherche. Avant tout il convient de faire remarquer que la question du dualisme homme/nature est liée à la « valeur intrinsèque » ou à la valeur en soi de la nature et qui a été et demeure une pierre centrale pour la philosophie de l'écologie[102]. Dans cette optique, prendre au sérieux la valeur intrinsèque de la nature et préserver cette dernière requiert de mettre des réserves naturelles à l'écart de toute intervention humaine. « Si la valeur intrinsèque de la nature était officiellement reconnue, on continuerait d'exploiter la nature, mais de semblables contraintes seraient mises en œuvres pour limiter cette exploitation »[103]. Dans cet ordre d'idée « quelque chose qui a une valeur intrinsèque a de la valeur en et pour soi-même, et non pas pour ce qu'elle peut faire pour nous »[104] . La défense de l'idée de *wilderness* s'inscrit, après tout, dans la logique de l'éthique environnementale. Elle stipule que « la valeur intrinsèque de la nature soit aussi unanimement reconnue que la valeur intrinsèque des êtres humains »[105] , c'est-à-dire « reconnaître une valeur intrinsèque à chaque entité vivante »[106]

« Comment découvrir la valeur intrinsèque : telle est la question par laquelle se définit l'éthique environnementale »[107] ? « En plus des êtres vivants, la nature […] a- t- elle une valeur intrinsèque » [108]? Des questions sont décisives « car s'il est impossible d'attribuer une valeur intrinsèque à la nature, alors l'éthique environnementale n'a plus aucun caractère distinctif »[109]. En outre « si la valeur intrinsèque fait défaut à la nature, alors toute l'éthique environnementale *non anthropocentriste* est disqualifiée »[110] Car « l'affirmation de

[100] Catherine et Raphaël Larrère, *Du bon usage de la nature, pour une philosophie de l'environnement*, Paris, Flammarion, 2009, p. 17.
[101] *Idem.*
[102] John Baird CALLICOTT, *Éthique de la terre*, Paris, éditions Wildproject, 2010, p.38
[103]*Ibid*., p.39
[104] *Ibid*., p.82
[105] *Ibid*., p.39
[106] Catherine et Raphaël Larrère, *Du bon usage de la nature, pour une philosophie de l'environnement*, Paris, Flammarion, 2009, p.308
[107] Hicham-Stéphane Afeissa, *Éthique de l'environnement*. Nature, valeur, respect, Paris, Vrin, 2007, p. 191.
[108] *Idem.*
[109] *Idem.*
[110] John Baird CALLICOTT, *Éthique de la terre*, Paris, éditions Wildproject, 2010, p.112

la valeur intrinsèque est celle de la valeur en soi, par opposition à la valeur instrumentale, de la biodiversité »[111]. Nombreuses sont les conceptions « qui travaillent à l'avènement d'une éthique de l'environnement débarrassées des préjugés de l'humanisme kantien »[112]. Jetons un coup d'œil sur cet humanisme kantien. Pour Emmanuel Kant

> les êtres dont l'existence dépend, à vrai dire, non pas de notre volonté, mais de la nature, n'ont cependant, quand ce sont des êtres dépourvus de raison, qu'une valeur relative, celle de *moyens*, et voilà pourquoi on les nomme des *choses* ; au contraire, les êtres raisonnables sont appelés des *personnes*, parce que leur nature les désigne déjà comme des fins en soi[113]

En clair, selon Emmanuel Kant l'homme ou la personne en tant qu'être raisonnable possède en lui-même une valeur absolue et ne doit pas être traité comme simple un moyen mais toujours en même temps comme une fin en soi. En outre, les êtres dépourvus de raison sont appelés chose. Autrement dit, les choses ont un prix et peuvent être toujours remplacées par un équivalent, les personnes ont une dignité et sont supérieures à tout prix, c'est-à-dire sans équivalent. Par ricochet, Kant attribue à l'homme seul la valeur intrinsèque et aux choses la valeur instrumentale. Cette conception de Kant n'admet de valeur intrinsèque que pour les humains et non pour les êtres dépourvus de raison. Cette position anthropocentrique consiste à n'accorder de dignité morale qu'aux êtres humains et à considérer la nature uniquement comme « un ensemble de ressources »[114].

Pour Catherine Larrère la vie, dans sa globalité ou dans ses composantes élémentaires, a une valeur morale, que nous devons respecter. Et que « la reconnaissance de la valeur intrinsèque n'implique nullement qu'on moralise la nature » [115] mais « nous avons seulement un devoir de la protéger »[116]. Dans ce contexte précis « le projet qui consiste à fonder l'attribution d'une valeur intrinsèque à la nature (ou à l'une de ses parties) est un projet qui vaut la peine d'être entrepris » [117] En ce sens, cette idée de Catherine Larrère va dans le même sens que le biocentrisme qui pense que les êtres vivants ont une valeur intrinsèque et sont dignes de considération morale. Ce courant de pensée accorde la valeur intrinsèque de la

[111] Catherine et Raphaël Larrère, *Penser et agir avec la nature. Une enquête philosophique*, Paris, Éditions La Découverte, 2015, p.264
[112] Philippe DESCOLA, *Par-delà nature et culture*, Paris, Gallimard, 2005, p.268.
[113] Emmanuel Kant, *Fondements de la métaphysique des mœurs*, trad. Victor Delbos, Paris, Delagrave, 1997, p. 149.
[114] Catherine Larrère, « Les éthiques environnementales », *Natures Sciences Sociétés*, vol. 18, n° 4, 2010, p. 407.
[115] Catherine et Raphaël Larrère, *Du bon usage de la nature, pour une philosophie de l'environnement*, Paris, Flammarion, 2009, p. 309.
[116] *Idem.*
[117] John Baird CALLICOTT, *Éthique de la terre*, Paris, éditions Wildproject, 2010, p. 120.

nature par opposition à sa valeur instrumentale, au service des besoins humains. Cette doctrine prône que les organismes cherchent à conserver leur propre existence, ils utilisent des moyens en vue d'une fin. Les êtres vivants sont définis comme les équivalents fonctionnels d'« ensembles d'actes intentionnels »[118]. Le biocentrisme peut être résumé ainsi : « Tout individu vivant est, à égalité avec tout autre, digne de considération morale »[119]. Du coup, « si la valeur intrinsèque fait défaut à la nature, alors l'éthique environnementale n'est en effet rien d'autre qu'une application particulière de l'éthique qui règle les relations entre les hommes »[120]. Par ailleurs la Convention sur la diversité biologique de Rio de Janeiro en 1992 affirme dans son article premier « conscientes de la valeur intrinsèque de la diversité biologique et de la valeur de la diversité et de ses éléments constitutifs »[121]. Preuve selon Catherine Larrère « d'une influence directe du biocentrisme sur le traitement politique et juridique des questions environnementales »[122]. Et d'ailleurs « s'il est impossible d'attribuer une valeur intrinsèque à la nature, alors l'éthique environnementale n'a plus de raison d'être »[123] De tout ce qui précède le biocentrisme reconnais la nature comme sujet de droit.

Cependant, pour Nicolas HULOT et d'autres penseurs « il n'y a guère de sens à parler d'un droit de la nature »[124]. Car « on ne peut pas parler d'un droit de la nature. Le droit est crée par les hommes et pour les hommes»[125]. Dans le même sens « les anthropocentristes, comme Norton et Hargrove, ont refusé de considérer que la nature a une valeur en elle-même, réservant une telle « valeur intrinsèque » aux seuls êtres humains »[126]. À l'opposé, les défenseurs de la valeur intrinsèque de la nature soulignent que « la reconnaissance de la valeur intrinsèque n'implique nullement qu'on moralise la nature » [127] mais « nous avons seulement un devoir de la protéger »[128]. Ils ont même la ferme conviction que « le projet qui consiste à fonder l'attribution d'une valeur intrinsèque à la nature (ou à l'une de ses parties) est un projet qui vaut la peine d'être entrepris » [129].

[118] Catherine Larrère, « Les éthiques environnementales », *Natures Sciences Sociétés*, vol. 18, nº 4, 2010, p. 407.
[119]*Idem.*
[120] John Baird CALLICOTT, *Éthique de la terre*, Paris, éditions Wildproject, 2010, p.112
[121]Organisation des Nations unies, *La Convention sur la diversité biologique*, Rio de Janeiro, juin 1992, p.1 .
[122]Catherine Larrère, *op.cit.* p.407.
[123] John Baird CALLICOTT, *Éthique de la terre*, Paris, éditions Wildproject, 2010, p.112
[124] Nicolas HULOT et *al*, *Pour que la terre reste humaine*, Paris, Seuil, 1999, p. 29.
[125] *Idem.*
[126] John Baird CALLICOTT, *op.cit.* p.38
[127] Catherine et Raphaël Larrère, *Du bon usage de la nature, pour une philosophie de l'environnement*, Paris, Flammarion, 2009, p. 309.
[128] *Idem.*
[129] John Baird CALLICOTT, *op.cit.* p. 120.

Aux yeux du couple Larrère il est impératif que nous les humains changions notre attitude vis-à-vis de la nature car «si nous ne transformons pas notre vie sociale, nos rapports à la nature vont se détériorer jusqu'à rendre notre vie sociale impossible»[130]. Il existe une interaction constante de la personne humaine et de la nature.

Selon le pape Jean-Paul II, qui prononce à ce sujet une allocution lors de la 32ème Journée mondiale de la paix le 1er janvier 1999, « Placer le bien de l'être humain au centre de l'attention à l'égard de l'environnement est en réalité la manière la plus sûre de sauvegarder la création [et revient à stimuler] la responsabilité de chacun en ce qui concerne les ressources naturelles et leur usage judicieux »[131] . Pour Jean-Paul II, l'humanité se trouve actuellement à un point critique dans sa relation avec l'environnement, et il est urgent de jeter les bases d'une éthique de l'environnement. « La meilleure manière de mettre l'être humain à sa place, et de mettre fin à ses prétentions d'être un dominateur absolu de la terre, c'est de proposer la figure d'un Père créateur et unique maître du monde, parce qu'autrement l'être humain aura toujours tendance à vouloir imposer à la réalité ses propres lois et intérêts. » Et le pape ajouta que « la théologie, la philosophie et la science s'accordent dans une conception de l'univers en harmonie, c'est-à-dire d'un vrai cosmos, pourvu d'une intégrité propre et d'un équilibre interne dynamique. Cet ordre doit être respecté, l'humanité est appelée à l'explorer avec une grande prudence et à en faire ensuite usage en sauvegardant son intégrité. On ne peut négliger la valeur esthétique de la création.

Le contact avec la nature est par lui-même profondément régénérateur, de même que la contemplation de sa splendeur donne paix et sérénité. Les chrétiens savent que leurs devoirs à l'intérieur de la création et leurs devoirs à l'égard de la nature font partie intégrante de leur foi. » Ce point de vue relève fondamentalement d'une conception anthropocentrique car Jean-Paul II indique par ailleurs que « l'équilibre de l'écosystème et la défense d'un environnement salubre ont justement besoin de la responsabilité de l'homme. La technologie qui infecte peut aussi désinfecter, la production qui accumule peut distribuer équitablement. »[132] . De même, le pape François a développé la position de l'Église sur l'environnement, et plus généralement le développement durable en y intégrant les enjeux de justice sociale, dans l'encyclique *Laudato si* en 2015. Dans l'encyclique Laudato si sur la sauvegarde de la création, le pape François enseigne « Par une exploitation inconsidérée de la nature [l'être humain] risque de la

[130] Catherine et Raphaël Larrère, *Penser et agir avec la nature. Une enquête philosophique*, Paris, Éditions La Découverte, 2015, p.328.
[131] Pape Jean-Paul II, *Le respect de la paix véritable réside dans le respect des droits humains*, téléchargeable sur le lien http// .vatican.va,
[132] Pape Jean-Paul II, *Discours au Congrès Environnement et Santé*, 24 mars 1997.

détruire et d'être à son tour la victime de cette dégradation »[133]. Pour le souverain pontife la nature ou l'environnement représente « notre maison commun »[134] et elle « crie en raison des dégâts que nous lui causons par l'utilisation irresponsable »[135]. Comme le Pape François, nous adressons « une invitation urgente à un nouveau dialogue sur la façon dont nous construisons l'avenir de la planète. Nous avons besoin d'une conversion qui nous unisse tous, parce que le défi environnemental que nous vivons, et ses racines humaines, nous concernent et nous touchent tous »[136]. Car « l'harmonie réside dans la nature, et les hommes, en la perturbant, créent un mal dont ils auront à souffrir »[137]

3) La *wilderness* : mythe ou réalité ?

La pensée de la wilderness a suscité un certain nombre de critiques au sein même du courant environnemental, donnant lieu à d'intenses débats entre les penseurs de l'environnement. « Cette conception de la protection de la nature a été critiquée par des géographes, anthropologues, et écologues du tiers-monde »[138]. Elle a fait l'objet de nombreuses approches critiques qui contestent chacun à leur manière le clivage entre le sauvage et le domestique qui aiguille la manière de penser le rapport à la nature et de la gérer. « Ce débat sur la wilderness a atteint le cœur même des milieux américains de la protection de la nature et remis en cause les normes morales à partir desquelles on justifiait sa préservation »[139]. L'idée de *wilderness* porte en elle un caractère pernicieux et remplie de superstitions. Tout comme Catherine et Raphaël Larrère, plusieurs penseurs ont tiré la sonnette d'alarme. A ce titre, William Cronon démythifie l'idée de *wilderness*, dénonçant son assimilation à une nature vierge. Il démontre que la *wilderness* est finalement tout autant artificielle de ce qu'il appelle la nature ordinaire, car pour lui :

> l'artificialité de la *wilderness* se cache derrière un masque d'autant plus trompeur qu'il paraît naturel, et regarder dans ce miroir revient à contempler une illusion. En réalité, ce sont nos propres aspirations et désirs cachés qui s'y reflètent. C'est pour cela que l'on se fourvoie en imaginant que la *wilderness* peut solutionner les rapports problématiques que notre culture

[133] Pape François, Lettre Encyclique, « *Laudato si* » , sur la sauvegarde de la maison commune, Rome, Typographie Vaticane, 2015, p. 4.
[134] *Ibid.*, p.4.
[135] *Ibid.*, p.3.
[136] *Ibid.*, p. 14.
[137] Catherine et Raphaël Larrère, *Du bon usage de la nature, pour une philosophie de l'environnement*, Paris, Flammarion, 2009, p.268
[138] *Ibid.*, p. 185.
[139] Catherine et Raphaël Larrère, *Penser et agir avec la nature. Une enquête philosophique*, Paris, Éditions La Découverte, 2015, p.22.

> entretient avec le monde non humain parce qu'elle-même constitue un aspect majeur du problème[140].

Continuer à vouloir préserver cette nature sauvage c'est rester dans le mythe que cette nature est complètement vierge de toute trace d'humanité. C'est aussi oublier de protéger et de considérer comme nature le reste du monde. « Ce sont nos propres aspirations et désirs cachés qui s'y reflètent». Cette phrase illustre bien le fait que nous n'arrivons pas à nous faire à l'idée qu'une nature primitive telle que nous l'imaginons n'est plus possible. La Terre porte notre empreinte, n'importe quel espace de cette planète porte notre empreinte. « Cette terre inconnue des colons n'était pas certainement déserte. Les paysages qu'ils ont découverts étaient fortement anthropisés. Le mythe américain de la *wilderness* exalte le pionnier mais occulte l'Indien..., à tel point que les populations indiennes furent exclues, expulsées des premiers « parcs nationaux » américains »[141]

Soulignons que la critique que formule Cronon n'est pas une critique tournée contre la *wilderness,* mais plutôt contre les habitudes de pensée qui résultent de cette construction culturelle. Il critique aussi le présupposé suivant : pour être naturelle, la nature doit être vierge. Présupposé sur lequel se fonde la notion de *wilderness*. Il serait alors nécessaire d'arrêter de concevoir une Terre divisée en deux avec d'un côté la terre des Hommes et de l'autre celle de la nature sauvage. « Les hommes font désormais partie de la nature et nous sommes parents-plus ou moins éloignés- de toutes les autres formes de vie »[142]. Voici la preuve : « dans « *l'erreur traditionnelle sur la wilderness* », Leopold écrit même que « la nature était en fait mise en valeur par la civilisation » [143]. Signalons que « cette erreur s'est formulée de deux façons étroitement liées l'une et l'autre »[144]. « La première veut que le Nouveau Monde, au moment où Christophe Colomb y débarqua, ait été le lieu d'une « nature totalement vierge » »[145] et « la seconde veut que la nature soit nécessairement dégradée par les interventions humaines, et que ce soit donc par la préservation qu'on protège le mieux la nature. La meilleure manière de la défendre est de la tenir à l'écart de la présence et des activités humaines »[146].

[140] Cronon, William. « Le problème de la wilderness, ou le retour vers une mauvaise nature », Ecologie & politique, vol. 38, no. 1, 2009, pp. 173-174.
[141] Catherine et Raphaël Larrère, *Du bon usage de la nature, pour une philosophie de l'environnement*, Paris, Flammarion, 2009, p.186
[142] John Baird CALLICOTT, *Éthique de la terre*, Paris, éditions Wildproject, 2010, p.180
[143] *Ibid.,* p. 202
[144] *Ibid.,* p.203
[145] *Idem.*
[146] *Idem.*

Cronon poursuit son raisonnement en affirmant que nos notions artificielles et désuètes de *wilderness* sont devenues des handicaps culturels en occultant ce qui devrait être un large débat sur le meilleur moyen d'intégrer notre culture et nos activités humaines aux environnements naturels. « Il apparait, en effet, que la sanctuarisation de la *wilderness* conduit à une double occultation : celle des hommes qui y vivent, celle de la nature là où les hommes vivent , dans les espaces cultivés et urbanisés. » [147] Mais Cronon va beaucoup plus loin lorsqu'il avance que les environnementalistes utilisent abusivement la *wilderness* comme une norme pour juger aussi bien la nature que nous-mêmes êtres humains, à tel point que « la *wilderness* menace sérieusement l'environnementalisme responsable de la fin du 20e siècle »[148]. « Dans ces conditions, que va-t-on préserver ? Une nature vierge et primitive ? Elle n'a jamais existé »[149].

Ainsi William Cronon a démontré en quoi ce concept de nature sauvage et vierge construit culturellement n'était, en réalité, qu'un mythe qu'il était nécessaire de dépasser si l'on voulait pouvoir mener une protection durable de la nature. « La *wilderness* est donc un mythe, une création culturelle que ses défenseurs n'ont pas hésité à imposer, violemment parfois, pour en faire une réalité »[150]. « Loin de bannir les hommes de la nature vierge, il faut les aider à vivre dans une nature sauvage » [151] .Ainsi donc « la wilderness, selon Cronon, n'est pas la solution aux problèmes environnementaux, elle en fait partie »[152]. De là, on en déduit donc « que la nature vierge soit donc un mythe et que nous vivions entourés de paysages façonnés par des générations de paysans »[153].

Mais nous devons nous méfier de l'idée de la nature sauvage ou de la *wilderness* et les fantasmes qui y sont associés. Baird Callicott avance une série d'arguments : « l'idée traditionnelle de nature sauvage, apparemment simple, ne résiste pas à l'examen »[154]. Tout d'abord, « l'un des principaux bénéfices psychologiques et spirituels que l'on reconnaît à l'expérience de la nature sauvage est de nous mettre en contact avec une altérité radicale ; et

[147] Catherine et Raphaël Larrère, *Du bon usage de la nature, pour une philosophie de l'environnement*, Paris, Flammarion, 2009, p.186
[148] Cronon, William. « *Le problème de la wilderness, ou le retour vers une mauvaise nature* », Ecologie & politique, vol. 38, no. 1, 2009, p. 224.
[149] Catherine et Raphaël Larrère, *Du bon usage de la nature, pour une philosophie de l'environnement*, Paris, Flammarion, 2009, p.186
[150] Catherine et Raphaël Larrère, *op.cit.*, p.36
[151] Catherine et Raphaël Larrère, *Du bon usage de la nature, pour une philosophie de l'environnement*, Paris, Flammarion, 2009, p.187
[152] Catherine et Raphaël Larrère, *op.cit.*, p.38.
[153] Catherine et Raphaël Larrère, *Du bon usage de la nature, pour une philosophie de l'environnement*, Paris, Flammarion, 2009, p.155.
[154] John Baird CALLICOTT, *Éthique de la terre*, Paris, éditions Wildproject, 2010, p. 215.

que la préservation de la nature sauvage entend laisser être les non-humains dans leur pleine altérité »[155]. Ensuite, « l'idée de nature sauvage est affreusement ethnocentrique. Elle ignore la présence historique et l'impact des populations indigènes sur presque tous les écosystèmes du monde »[156]. Et enfin, elle ignore la quatrième dimension de la nature : le temps. Car « dans les écosystèmes, le changement est aussi naturel qu'inévitable. Il n'est donc ni naturel ni possible de préserver indéfiniment les écosystèmes dans leur état antérieur »[157]. « On en vient donc à prendre soin d'une nature qui n'est pas extérieure à l'homme, mais qui porte la marque des activités productives s'y sont succédé »[158]

Étant admis qu'on ne peut pas garder la nature en l'état, les termes du problème sont changés : comment intervenir intelligemment dans un écosystème ? Pour préserver quels vivants au détriment de quels autres ?

La gestion des espaces naturels passe par une intervention assumée de l'homme. Il faut alors réfléchir au maintien en bon état des écosystèmes, c'est-à-dire apprendre à nous soucier de leur santé. « Et si l'idée d'une santé du territoire remplaçait l'idée conventionnelle de nature sauvage comme paradigme de la protection, alors nous pourrions commencer à envisager des moyens pour réintégrer l'homme dans la nature de manière créative »[159] .

Et après tout « il faut conserver le mot de « *wilderness* », parce qu'il dit bien la chose et ce que l'on veut en faire : un espace que l'homme choisit de ne pas habiter et qu'il protège précisément pour cette raison »[160] « on peut donc être dans la nature sans qu'elle cesse d'être nature »[161] « il ne s'agit pas tant de mettre la nature à distance »[162] « cette nature est une nature dont les hommes font partie et dans laquelle ils sont actifs : la respecter, c'est y agir de telle sorte qu'elle préserve ses capacités d'adaptation et son potentiel évolutif »[163]. Et d'ailleurs il est sans que « depuis l'origine lointaine de l'humanité, il n'y ait plus de lieu où la

[155] John Baird CALLICOTT, *Éthique de la terre*, Paris, éditions Wildproject, 2010, pp. 215-216.
[156] *Ibid.*, p. 216.
[157] *Idem.*
[158] Catherine et Raphaël Larrère, *Du bon usage de la nature, pour une philosophie de l'environnement*, Paris, Flammarion, 2009, p. 195
[159] John Baird CALLICOTT, *op.cit.*, pp. 223-224
[160] Catherine et Raphaël Larrère, *Penser et agir avec la nature. Une enquête philosophique*, Paris, Éditions La Découverte, 2015, p.45
[161] *Ibid.*, p.48
[162] *Ibid.*, p. 64.
[163] *Ibid.*, p. 23

« main de l'homme n'ait jamais mis les pieds » »[164]. Autrement dit « l'humanité n'a jamais réellement existé séparément de la communauté biotique environnante »[165]

Aldo Leopold nous offre une autre vision de la *wilderness* en s'intéressant à la nature ordinaire et invisible. Celle-ci est omniprésente, dès lors que l'on prend la peine de la regarder et de lui concéder un espace. Cette idée conduit à une conception plus souple et plus fluctuante de la *wilderness*, en s'intéressant moins à une nature statique, en équilibre permanent, qu'à une nature dynamique susceptible de se reconstituer, dès lors qu'on lui en laisse la place ou qu'on l'appuie. Nous comprenons mieux avec le forestier américain Aldo Leopold que « la conservation de la nature vise un état d'harmonie entre les hommes et la terre »[166]. Pour lui la relation entre l'homme et la nature n'est nullement conflictuelle. Aldo Leopold défend l'idée selon laquelle la nature est le partenaire privilégié de l'homme et l'homme est redevable envers elle. Ainsi la nature ne mérité pas l'ingratitude de l'homme car « la spoliation de la terre n'est pas seulement un mauvais calcul, mais un mal »[167]. Selon l'écologiste américain Aldo Leopold , nous devons cesser de considérer la nature comme un réservoir du bien économique mais plutôt une entité digne de respect. Nous devons aussi considéré l'éthique de l'environnement comme un mouvement de libération de la nature qui exige de l'homme une nouvelle responsabilité par un changement de comportement à l'égard de l'environnement. Il est sans doute que Aldo Leopold développe une idée noble de la protection de la nature. Et nous observons plus de réalisme dans sa théorie de la défense de l'environnement.

Il nous faire remarquer que « les invasions peuvent être arrêtées ou modifiées de manière à garder une zone utilisable pour les loisirs et la science ou pour la faune et la flore sauvages, mais la création d'un nouvel espace au plein sens du terme est impossible »[168]. Ici il fait allusion au concept américain de la wilderness. Il souligne ensuite une erreur notoire de l'idée de wilderness. La nature même si elle semble être vierge ne peut se développer sans l'intervention humaine. C'est pourquoi il affirme que : « la nature vierge est le matériau brut dans le quel l'homme a péniblement taillé cet artifice qu'on appelle civilisation »[169]. En voici un exemple : « au Canada et en Alaska, il y a encore de grands espaces « où des hommes sans

[164] Catherine et Raphaël Larrère, *Du bon usage de la nature, pour une philosophie de l'environnement*, Paris, Flammarion, 2009, p.155
[165] John Baird CALLICOTT, *Éthique de la terre*, Paris, éditions Wildproject, 2010, p.79
[166] Aldo Leopold, *Almanach d'un comté des sables*, Paris, Aubier, 1995, p.262
[167] *Ibid.*, p.247
[168] *Ibid.*, p.253.
[169] *Ibid.*, p. 238.

nom errent le long de fleuves sans nom et meurent de mort étrange en des vallées étranges seuls »[170]. Donc une nature sans l'intervention humaine relève d'un scénario d'instrumentalisation. Une politique de la nature devient non une politique de conservation ponctuelle en vue de préserver une *wilderness* témoin, mais une politique générale favorisant l'ensauvagement en tous lieux. « Une chose est juste lorsqu'elle tend à préserver l'intégrité, la stabilité et la beauté de la communauté biotique. Elle est injuste lorsqu'elle tend à l'inverse »[171]. Le forestier américain rejette catégoriquement l'idée de la protection de la nature qui considère celle-ci comme un réservoir de biens économique que l'on peut utiliser à sa guise. Pour lui, « un système de protection de la nature basé exclusivement sur l'intérêt économique est désespérément bancal »[172].

Cette éthique de Aldo Leopold de la protection de l'environnement nécessite l'extension de droit ou du statut moral à toutes entités de la nature. Selon cette éthique la protection de la nature ne doit se baser sur des intérêts économiques. Car le besoin économique au lieu de protéger la nature l'épuise. Nous ne devons négliger pas cette réalité selon laquelle « la nature vierge est une ressource qui peut diminuer, mais non s'accroitre »[173]. En somme, Aldo Leopold ne rejette pas l'idée de la *wilderness* mais souhaite qu'elle soit débarrassée des motivations économiques et que sa seule fin soit l'extension de droit ou du statut moral à toutes entités de la nature qu'elles soient de la communauté biotique ou abiotique.

Le mouvement de défense de la nature est né d'un schisme philosophique opposant défenseurs de la *wilderness* aux partisans de l'utilisation avisée de la nature. Deux concepts s'affrontent : la préservation et la conservation. De même, deux conceptions s'opposent. «Celle d'une nature extérieure à l'homme, qui doit être mise à l'abri des interventions humaines, et celle d'une nature dont nous faisons partie et avec laquelle nous vivons des relations d'interdépendance »[174].

S'il est nécessaire de modifier le cours de l'activité humaine pour protéger l'environnement, une alternative se pose : soit préserver complètement, c'est-à-dire accepter de sanctuariser certaines parcelles de nature sauvage : ne plus y toucher du tout, maintenir l'intégrité parfaite ; soit conserver, c'est-à-dire intervenir pour maintenir en l'état les milieux naturels, en contribuant à leur stabilité. L'option préservationniste a été défendue par

[170] Aldo Leopold, *Almanach d'un comté des sables*, Paris, Aubier, 1995, p. 243
[171] *Idem.*
[172] *Ibid.,* p. 270.
[173] *Ibid.,* p.253
[174] Catherine et Raphaël Larrère, *Penser et agir avec la nature. Une enquête philosophique*, Paris, Éditions La Découverte, 2015, p.317.

John Muir, qui attribuait une valeur en soi aux terres non touchés par l'homme. Muir s'opposa aux thèses conservationnistes de Gifford Pinchot, pour qui la nature doit être protégée, mais afin que ses ressources soient mieux exploitées. Le préservationnisme, pour sa part, tombe dans une contradiction assez directe, en postulant qu'il ne faut plus du tout toucher à certains territoires. Ce qui suppose également une intervention active et permanente pour ne pas toucher à ces terres. « En pensant protéger une nature vierge de toute présence humaine, nous sommes paradoxalement obligés de la gérer activement et de manière envahissante. Nous sommes donc amenés à envisager une protection de la nature peut-être moins pointilleuse, mais intégrant plus en amont la présence humaine »[175].

Le conservationnisme de Muir n'est pas satisfaisant non plus, puisqu'on sait que les écosystèmes ne sont jamais stables. Des espèces prolifèrent, puis s'éteignent, des feux dévastent des arbres, permettant à d'autres plantes de prendre leur place. Des maladies se répandent etc. L'écologie nous montre une nature en évolution constante, où le malheur des uns peut faire la prospérité des autres. Conserver en l'état un milieu de vie, c'est artificiellement protéger une sorte de pureté. « Paradoxalement, les réserves naturelles doivent être restaurées et activement gérées si l'on veut qu'elles restent un habitat adéquat pour les espèces locales »[176]. Sa polémique avec Pinchot l'entraîne à assumer le rêve d'une nature préservée dans sa pureté originelle, à l'état sauvage, à la *wilderness* qui implique d'interdire sa destruction ou sa modification. Pour lui, la *wilderness* est « l'endroit le plus pur et le plus saint de la Terre, débarrassé de la présence souillante de l'homme déchu, pécheur et dépravé ». [177]

Tel est le schisme qui partage le mouvement de défense de la nature. Sous la bannière de la préservation, on trouve les partisans de Muir, défenseurs d'un état sauvage, où la nature est préservée dans son intégrité. Sous celle de la conservation se rangent ceux qui, avec Pinchot, défendent un usage raisonné des forêts, afin d'en ménager durablement les ressources. Le couple Larrère propose une « transition d'une protection de la nature qui vise à préserver la wilderness à une protection qui prend la biodiversité comme norme »[178]. En fin de compte le couple Larrère nous montre que « passer de la wilderness à la biodiversité, c'est abandonner la rigidité d'une vision dualiste, selon laquelle nature et culture n'existent que séparées, pour

[175] John Baird CALLICOTT, *Éthique de la terre*, Paris, éditions Wildproject, 2010, p. 222.
[176] *Idem.*
[177] John Baird CALLICOTT, *op.cit.*, p.43
[178] Catherine et Raphaël Larrère, *Penser et agir avec la nature. Une enquête philosophique*, Paris, Éditions La Découverte, 2015, p.324

une approche qui fait l'hypothèse de leur interaction positives »[179]. Il convient de faire remarquer que « dans tous les cas, la wilderness n'est pas protégée pour elle-même, mais comme un moyen au service des Américains qui peuvent la visiter : sa valeur est instrumentale »[180]. Dans ces conditions une question s'impose à nous : «faut-il donc cesser de protéger la *wilderness* ? »[181]

4) Faut-il continuer avec la *wilderness* ?

La wilderness prend donc une importance aujourd'hui non pas pour les espaces qu'elle est censée désigner mais pour les concepts et les idées qu'elle évoque et qu'elle représente. La construction qu'est la wilderness révèle donc le besoin de solitude, d'exaltation, de simplicité et de beauté propre à l'être humain contemporain, son envie de faire preuve de retenue, et, surtout, ses doutes et son malaise quant à l'évolution de la civilisation. Elle démontre également la volonté des individus de redéfinir leur identité au travers d'une relation nouvelle avec la nature. Le but le plus évident serait d'atténuer les perturbations causées par l'homme. Le couple Larrère a reconnu que l' « on ne protège bien que ce qui a de la valeur »[182]. L'idée de la wilderness est, après tout, un effort louable de la part des Américains. Bien qu'ils soient de grands pollueurs de l'environnement ils ont su au moins reconnaitre une valeur inhérente à la nature. Il est évident que « l'humanité a toujours progressé en mettant la nature à son service et non l'inverse »[183]. La *wilderness*, écrit Jean-Robert Rougé, est « la réalité concrète d'une terre non encore explorée »[184].

La wilderness se présente également comme un remède aux bouleversements industriels et quelque chose doit être entrepris sans délais pour empêcher une destruction complète de la nature en son état originel. Et pour cette raison « déconstruire le mythe de la *wilderness*, ce serait surtout détruire le dernier rempart contre l'exploitation humaine de la nature »[185]. L'idée de *wilderness* ne s'oppose pas nécessairement à toute intervention humaine sur la nature. Il exige cependant que toute intervention qui sacrifierait un être vivant soit

[179] Catherine et Raphaël Larrère, *Penser et agir avec la nature. Une enquête philosophique*, Paris, Éditions La Découverte, 2015, pp. 68-69
[180] *Ibid.*, p. 32
[181] Catherine et Raphaël Larrère, *Du bon usage de la nature, pour une philosophie de l'environnement*, Paris, Flammarion, 2009, p.187
[182] Catherine et Raphaël Larrère, *op.cit.*, p. 265
[183] Dominique LECOURT, *Contre la peur. Suivi de Critique de l'appel de Heidelberg*, Paris, Hachette, 1993, pp. 171-172.
[184] Jean-Robert Rougé, *Les significations des frontières dans l'histoire américaine,* Paris, PUF, 1991, p. 14.
[185] Rémi Beau, Délaisser la wilderness ?, *Espaces naturels*, juillet 2016, n°55, p.29. Disponible sur : http://www.espaces-naturels.info/delaisser-wilderness

justifiée, et que le bénéfice en soit démontré. La wilderness est un espace hors de la civilisation, un espace infini et inexploré, un espace pur et authentique qui est une part importante de l'équilibre naturel, équilibre que l'homme menace consciemment ou non par sa présence et ses activités. Ainsi, se présente t- elle comme le remède le plus efficace à notre propre condition d'être humain, c'est un refuge que l'on doit, d'une façon ou d'une autre, se réapproprier si l'on espère sauver la planète. Au fond, elle désigne l'idée d'un effort intelligent et volontaire fait par l'homme sur la nature pour en obtenir le rendement maximum et la conduire à son point de perfection. Elle a au moins réveillé la nécessité d'une conservation de la nature. Car si rien n'est fait quel héritage pour la génération future ? Et comme nous l'avons souligné au départ« les générations futures censureront l'esclavage banal et universel de la nature, comme nous condamnons aujourd'hui l'esclavage humain, tout aussi banal et universel il y a trois mille ans »[186].

Luc Ferry nous signale déjà l'urgence de la situation en disant que « ce monde que nous avions traité comme objet redevient sujet, capable de se venger : abimé, pollué, maltraité, c'est lui qui menace aujourd'hui de nous dominer à son tour .De là l'idée d'un « contrat naturel », analogue au fameux contrat social des philosophes du XVIIIè siècle … »[187]. John Baird Callicott renchérit en disant que « le temps était venu d'un nouveau rapport à la nature, harmonieux et non plus conflictuel »[188]. Et même le couple Larrère s'inscrit dans cette même logique. Aux yeux de ce couple, « en transformant nos rapports à la nature, nous pouvons espérer améliorer nos rapports sociaux »[189]. La conception de la *wilderness* est une idée de protection de l'environnement parmi tant d'autre. Même si elle est remplie de préjugés elle a au moins donné les bases théoriques de la protection de la nature. Par cette idée, il y a eu des espaces en Amérique qui ont échappé aux affres de l'industrialisation. Cette idée est louable même si elle a besoin d'être épurée. A un moment précis l'histoire les américains ont utilisé ce concept dans l'espoir d'éveiller la conscience toutes les communautés et d'attirer l'attention sur l'urgence de la protection de l'environnement. Pour eux il faut dépendre le peu qui reste à tout prix. « La protection permet de sauver une nature innocente d'un développement économique et humain nécessairement destructeur »[190]. Par conséquent a été

[186] John Baird CALLICOTT, *Éthique de la terre*, Paris, éditions Wildproject, 2010, p.51
[187] Luc Ferry, *Le nouvel ordre écologique*, Paris, Grasset, 1992, p.122.
[188]John Baird CALLICOTT, *op.cit.*, p.09
[189] Catherine et Raphaël Larrère, *Penser et agir avec la nature. Une enquête philosophique*, Paris, Éditions La Découverte, 2015, p. 329
[190] John Baird CALLICOTT, *op.cit.*, p.211

voté en 1964 aux États-Unis le *Wilderness Act*[191] qui représente une plaidoirie de l'environnement et pour interpeller la conscience des humains et tenter de préserver la nature de l'instrumentalisation. Au fond l'idée américaine de la wilderness révèle l'affection que ceux-ci ont pour l'environnement. Ainsi « par amour de la *wilderness,* pour sa valeur propre, il fallait la défendre contre intrusion »[192]. Ado Leopold loue l'effort salutaire de l'idée de la wilderness ou de la préservation de la nature sauvage car elle nous permet de protéger au moins quelques espaces naturelles. cité par John Baird CALLICOTT, Ado Leopold s'exprime ainsi : « je pense que cet élan qui nous pousse à sauver ce qu'il reste de nature sauvage n'est jamais qu'un préalable à une tâche plus complexe visant à faire coexister la nature sauvage et son usage » [193].

En somme, la critique formulée par les penseurs ne concerne pas la *wilderness* en soi, ni même les efforts qui sont faits pour protéger de grands espaces, mais plutôt les habitudes spécifiques de pensée qui résultent de cette construction culturelle complexe que l'on appelle *wilderness*. Le problème ne vient pas de ce que l'on qualifie comme *wilderness*, car la nature non humaine et les grands espaces méritent effectivement d'être protégés, mais il découle plutôt du sens que nous attribuons à ce terme quand nous l'utilisons. Il incombe aux êtres humains « de chercher de quelle nouvelle façon nous pourrions, nous autres humains, imaginer notre place et notre rôle dans la nature ; et de trouver comment ces grandes idées nouvelles pourraient modifier nos valeurs, en réajustant notre sens du devoir »[194]

[191] Loi fédérale américaine sur la protection de la nature votée en 1964
[192] Catherine et Raphaël Larrère, *Du bon usage de la nature, pour une philosophie de l'environnement*, Paris, Flammarion, 2009, p. 184
[193] John Baird CALLICOTT, *Éthique de la terre*, Paris, éditions Wildproject, 2010, p, 209
[194] *Ibid.*, p.28

CONCLUSION

La question des changements climatiques a contribué à remettre sur le devant de la scène les préoccupations environnementales. Les pays industrialisés comme pour les pays en voie de développement, ont pour défi de promouvoir les bonnes pratique pour mieux gérer les ressources naturelle de manière durable et raisonné. Nous pouvons aussi retenir que l'environnement qui est à la base de toute vie humaine se dégrade chaque année et que « les pauvres souffrent de façon disproportionnée de la pollution de l'environnement produite par la société dans son ensemble »[195]. Autrement dit, les pays les plus pauvre sont, sur ce plan, les premiers et les plus durement touchés.

En effet, « la protection de la nature est un état d'harmonie entre l'homme et la terre »[196]. Cependant « les hommes, en la perturbant, créent un mal dont ils auront à souffrir »[197]. Nous sommes l'espèce vivante la plus dangereuse sur la planète, et toutes les autres espèces, même la Terre elle-même, craignent en toute légitimité notre pouvoir exterminateur. Mais nous sommes également la seule espèce qui, lorsqu'elle fera ce choix, mettra tout en œuvre pour sauver ce qu'elle peut potentiellement détruire. « Nous pouvons l'améliorer et ce tout en lui reconnaissant une valeur intrinsèque. Tout simplement parce qu'il nous est possible de renforcer la santé des écosystèmes »[198]. Le mythe heureux de la nature sauvage occupe une place centrale dans l'histoire de la protection de la nature. Pour les détracteurs de cette idée « l'éthique de la *wilderness* est une éthique de la non-action, de l'abstention devant une nature qu'il faut laisser à son libre cours »[199]. Car ils conçoivent que « l'homme est dans la nature (une nature dont il dépend, mais qu'il a déjà transformée et qu'il transformera encore »[200].

Catherine et Raphaël Larrère posent les jalons d'une nouvelle vision de la nature. Une nature en devenir dans laquelle l'homme pourrait s'inscrire sans dommage, qu'il rendrait propre à être sa demeure, pour le présent comme pour les générations futures.

Quelle nature voulons-nous protéger ? « Une nature qui n'existe que si nous n'y sommes pas (*wilderness*), ou une nature dont nous faisons partie et dont nous pouvons encourager la

[195] Catherine et Raphaël Larrère, *Penser et agir avec la nature. Une enquête philosophique*, Paris, Éditions La Découverte, 2015, p.281

[196] John Baird CALLICOTT, *Éthique de la terre*, Paris, éditions Wildproject, 2010, p. 211.

[197] Catherine et Raphaël Larrère, *Du bon usage de la nature, pour une philosophie de l'environnement*, Paris, Flammarion, 2009, p.268

[198] John Baird CALLICOTT, *Éthique de la terre*, Paris, éditions Wildproject, 2010, p. 246

[199] Catherine et Raphaël Larrère, *op.cit.*, p. 324

[200] Catherine et Raphaël Larrère, *Du bon usage de la nature, pour une philosophie de l'environnement*, Paris, Flammarion, 2009, p.269

diversité ?[201] C'est la question fondamentale que le couple Larrère adresse aux défenseurs de l'idée de la wilderness. Le couple nous montre qu'il est possible de concilier le souci de la nature, la diversité des cultures et l'équité entre les hommes ; et qu'il existe aussi des manières d'agir avec la nature et pas contre elle.

En somme les critiques de l'idée de wilderness se font entendre au sein du courant écologiste, soutenant qu'il serait temps de refermer la page sur ce moment de la pensée environnementale. Pour quelles raisons ? D'abord parce que c'est un mythe qui fait de la nature une nature originelle. Ensuite, parce que la pensée de la protection de la nature qui s'y réfère est critiquable à différents points de vue, qui dénoncent son élitisme, son ethnocentrisme, mais aussi la façon dont elle conduit à valoriser la confrontation virile avec le sauvage.

[201] Catherine et Raphaël Larrère, *Penser et agir avec la nature. Une enquête philosophique*, Paris, Éditions La Découverte, 2015, p.12.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

❖ **Ouvrages spécifiques**

1. AFEISSA Hicham-Stéphane, *Éthique de l'environnement*. **Nature, valeur, respect, Paris, Vrin, 2007**.
2. LEOPOLD Aldo, *Almanach d'un comté des sables*, Paris, Aubier, 1995, p.290
3. ARNOULD Paul et GLON Éric, *Wilderness, usages et perceptions de la nature en Amérique du Nord*, Paris, Armand Colin, 2006, 649 p.
4. BEAU Rémi, « Délaisser la *wilderness* ? », *Espaces naturels*, juillet 2016, n°55. Disponible sur : http://www.espaces-naturels.info/delaisser-wilderness
5. CALLICOTT Baird John, *Éthique de la terre,* Paris, éditions Wildproject, 2010, 320 p.
6. DESCOLA Philippe, *Par-delà nature et culture*, Paris, Gallimard, 2005.
7. FERRY Luc, *Le nouvel ordre écologique*, Paris, Grasset, 1992.
8. HULOT Nicolas, BARBAULT Robert et BOURG Dominique, *Pour que la terre reste humaine*, Paris, Seuil, 1999.
9. LARRÈRE Catherine et Raphaël, *Du bon usage de la nature, pour une philosophie de l'environnement*, Paris, Flammarion, 2009, 357 p.
10. LARRÈRE Catherine et Raphaël, *Penser et agir avec la nature. Une enquête philosophique*, Paris, Éditions La Découverte, 2015, 333 p.
11. LARRÈRE Catherine, « Les éthiques environnementales », *Natures Sciences Sociétés*, vol. 18, n^{o} 4, 2010, p. 405- 407.
12. LENOBLE Robert, *Histoire de l'idée de nature*, Albin Michel, Paris, 1969.
13. PAPE FRANÇOIS, Lettre Encyclique, « *Laudato si* » , sur la sauvegarde de la maison commune, Rome, Typographie Vaticane, 2015. 192 p.
14. *Wilderness Act*, Version française, édition électronique téléchargeable sur le www.wilderness.net
15. CRONON William, « *Le problème de la wilderness, ou le retour vers une mauvaise nature* », Écologie & politique, vol. 38, no. 1, 2009.

❖ **Ouvrages généraux**

16. Cikala Mulago cité par les polythéistes « la religion comme quête de l'ordre dans la société africaine traditionnelle » in *Cahier de psychologie politique n°16 Janvier 2010*¸p 05.
17. BACON Francis, *Novum Organum*, Paris, PUF, 1986.
18. DESCARTES René, *Discours de la méthode*, Paris, Flammarion, 2000, 200 p.

19. KANT Emmanuel, *Fondements de la métaphysique des mœurs*, trad. Victor Delbos, Paris, Delagrave, 1997.
20. HOUNSOUNON-TOLIN Paulin, *Rendez-vous chez Sénèque*, Paris, L'Harmattan, 2011. 205 p.
21. LASLAZ Lionel, *Atlas mondial des espaces protégés*. Paris, Cartographie d'Alexandre Nicolas, 2012.
22. LECOMTE Jacques, *La Nature, singulière ou plurielle ? Connaître pour protéger*, Versailles, éditions Quae, 2006.
23. LECOURT Dominique, *Contre la peur. Suivi de Critique de l'appel de Heidelberg*, Paris, Hachette, 1993.
24. MICOUD André*, « Vous avez dit ''sauvages'' ? »,* Revue Espaces Naturels n°55, 2016
25. Organisation des Nations unies, *La Convention sur la diversité biologique*, Rio de Janeiro, juin 1992.
26. Pape Jean-Paul II, *Discours au Congrès Environnement et Santé*, 24 mars 1997.
27. Pape Jean-Paul II, *Le respect de la paix véritable réside dans le respect des droits humains*, téléchargeable sur le lien http// .vatican.va.
28. ROUGÉ Jean-Robert, *Les significations des frontières dans l'histoire américaine,* Paris, PUF, 1991.

❖ **Autres documents**

- **Mémoires/Thèses**

29. BEAU Remi, *Éthique de la nature ordinaire*, Thèse de Doctorat soutenue le 28 novembre 2013 à l'Université Paris 1 Panthéon la Sorbonne, 591 p.
30. ROYER Camille, *Enquête exploratoire sur les représentations sociales de la nature en libre évolution,* Mémoire de Master Professionnel, Université de Caen-Normandie, Année 2017 – 2018, 140 p.

- **Dictionnaires**

31. MORFAUX, Louis-Marie, *Vocabulaire de la philosophie et des sciences humaines*, Paris, COLIN Armand, 18ème édiction, 2001, 401 p.
32. VEYRET Yvette, *Dictionnaire de l'Environnement*, Paris, Armand Colin, 2012.

TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE ii
DÉDICACE iii
REMERCIEMENTS iv
RÉSUMÉ/ ABSTRACT v
INTRODUCTION 1
CHAPITRE PREMIER : L'IDÉE DE WILDERNESS 3
1) La conception américaine de la wilderness 3
2) La conception européenne de la wilderness 4
CHAPITRE DEUXIÈME : LA CRITIQUE DE CATHERINE ET DE RAPHAËL LARRÈRE 6
1) Remise en cause de l'idée de *wilderness* 6
2) Les limites de la *wilderness* 8
3) Substitution de la *wilderness* par la biodiversité 10
CHAPITRE TROISIÈME : LA *WILDERNESS* : UNE ILLUSION 12
1) La nature comme réalité culturelle 12
1.1. La nature dans les sociétés traditionnelles 12
1.2. La nature dans les sociétés modernes 13
2) Les rapports de l'homme à la nature. 17
3) La *wilderness* : mythe ou réalité ? 21
4) Faut-il continuer avec la *wilderness* ? 28
CONCLUSION 31
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES 34
TABLE DES MATIERES 35